

Le vote des françaises (1945-1992)

Janine MOSSUZ-LAVAU

Fondation Nationale des Sciences Politiques

Working Paper n.61
Barcelona 1992

En France, les femmes ont obtenu le droit de vote en 1944, par une ordonnance du 21 avril prise à Alger qui prévoit, dans un article premier, la convocation d'une Assemblée nationale constituante. "élue au scrutin secret par tous les Français et Françaises majeurs" et ajoute, dans un article dix-sept, "les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes". La France est donc l'un des derniers pays d'Europe à avoir accordé le droit de vote et d'éligibilité aux femmes, juste avant l'Italie, la Belgique, la Grèce, Chypre, la Suisse et le Liechtenstein. Cet acte intervient après quelques décennies de dissensions entre une Chambre qui votait en sa faveur et un Sénat qui s'y opposait, 'en utilisant les arguments suivants: "le foyer sera un enfer", "les enfants seront négligés", les femmes "souffrent de s'imposer ces airs d'autorité et de commandement qui leur vont mal", la femme est "une idole précieuse et charmante" dont le rôle est "d'attirer et non de conquérir" (1).

Aujourd'hui, alors que près d'un demi-siècle s'est écoulé depuis cette décision historique, quel bilan peut-on dresser? Comment les femmes, qui forment 53% du corps électoral, ont-elles utilisé leur droit de vote?

I. L'ÉVOLUTION DU VOTE FÉMININ (1945-1992)

Des années quarante aux années quatre-vingt-dix, le comportement électoral des femmes, comparé à celui des hommes, a considérablement changé (2). L'abstention et le conservatisme qui le caractérisaient à ses débuts ont laissé la place à d'autres choix. Non qu'il y ait eu une soudaine volte-face; de fait l'évolution s'est produite très progressivement, en trois temps, qu'on peut en bref définir comme ceux de l'apprentissage, du décollage, et de l'autonomie.

1) Le temps de l'apprentissage: des années quarante aux années soixante.

Pendant une assez longue période, près de vingt-cinq ans, les femmes n'exercent pas leur droit de vote d'une manière identique à celle des hommes qui en disposaient tous pour leur part depuis 1848. Et, tout d'abord, elles se montrent moins enclines qu'eux à participer aux scrutins. L'écart entre les taux d'abstention féminin et masculin oscille entre 7 et 10 points, au plan national (étudié à l'aide de données de sondages) comme au plan local (analysé à l'aide des informations recueillies par dépouillement des listes d'émargement) (3). Ainsi, en juin 1953, 25% des femmes et 13% seulement des hommes conviennent, devant les enquêteurs de l'IFOP, qu'ils n'ont pas pris part aux élections municipales d'avril (4). A Grenoble, en 1958, lors du second tour des élections législatives, l'observation de plusieurs bureaux de vote fait ressortir que 31% des femmes et 23% des hommes n'ont pas voté (5). Enfin, les pointages effectués à Issy-les-Moulineaux par Alain Lancelot, lors des élections

municipales de mars 1965, établissent aussi que, par exemple, dans le 17ème bureau, l'abstention féminine atteint au premier tour 30,1%, l'abstention masculine 22,3% et qu'au second tour, ces chiffres s'élèvent respectivement à 32 et 24% (6).

Les femmes se distinguent plus encore des hommes par les choix qu'elles émettent. Elles sont nettement plus réticentes qu'eux pour appuyer les candidats communistes, socialistes ou radicaux. En 1946, lors des législatives, 53% d'entre elles votent à gauche, contre 65% des hommes. Jusqu'en 1969, l'écart observé sur le vote de gauche globalement considéré reste à peu près égal à 12 points avec une "pointe" à 14 points lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1965 (cf. Tableau 1). Au second tour de 1965, lorsque demeurent face à face le général de Gaulle et François Mitterrand, ce dernier recueille 51% des suffrages masculins, 39% seulement des suffrages féminins, d'après le sondage effectué par l'IFOP. La période se clôt sur la présidentielle de 1969. Au premier tour, d'après la SOFRES, 37% des hommes, 25% des femmes se prononcent en faveur des candidats de gauche, l'écart provenant pour l'essentiel de ce que les électrices (15%) sont moins nombreuses que les électeurs (26%) à appuyer le représentant du Parti communiste, Jacques Duclos. Notons qu'aucun candidat de gauche ne peut rester en lice au deuxième tour. La phase strictement gaulliste de notre vie politique récente se clôt donc sans que les femmes se soient départies de leurs comportements initiaux.

Tableau1

2) Le temps du décollage: les années soixante-dix.

A partir de 1973, date d'élections législatives, les écarts enregistrés entre les deux électorats tendent à se réduire. Tout d'abord, pour ce qui concerne la participation électorale. Les femmes prennent l'habitude d'aller aux bureaux de vote autant que les hommes. Diverses monographies soulignent le phénomène. Un dépouillement des listes d'émargement de huit bureaux de vote parisiens, effectué en 1977, juste après les élections municipales, montre que parmi les 11.000 inscrits étudiés, au premier comme au second tour, 30% des hommes et 31% des femmes n'ont pas voté (7). Cette étude, qui porte aussi sur les couples inscrits dans un même bureau de vote, met en évidence un fait nouveau: sur le petit nombre de ménages qui ont eu un comportement divergent, une fois sur deux, la femme s'est rendue aux urnes seule, le mari s'abstenant. Les femmes mariées, nettement plus "participantées" que les autres, ne sont plus en reste sur leurs conjoints. En 1978, lors des élections législatives, à Vienne, où les hommes et les femmes ont voté dans des urnes séparées, on compte 16,7% d'abstentions masculines et 18,9% d'abstentions féminines au premier tour, 15,4% et 16,8% au second (8). Citons enfin les élections de 1981 qui viennent clore à certains égards la décennie soixante-dix: une recherche conduite à Paris montre que 14% des hommes et 15% des femmes n'ont voté à

aucun des deux tours des élections législatives (9). Les sondages nationaux réalisés à cette date par la SOFRES confirment la tendance: pour trois des "quatre tours" d'avril-juin (présidentielle et législatives), les femmes ne déclarent pas plus souvent s'être abstenues que les hommes (10). A la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, le chemin des urnes semble donc bien être également emprunté par les hommes et les femmes.

Dans le même temps, un autre rapprochement se dessine, dans le "contenu" même des choix opérés les jours d'élection. En 1973, lors des législatives, l'écart sur le vote de gauche passe pour la première fois au-dessous de la barre des 10 points: 50% des hommes et 41% des femmes se prononcent pour des candidats de gauche (selon la SOFRES). En 1974, lors du deuxième tour de l'élection présidentielle qui voit s'affronter Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, 53% des électeurs, 46% des électrices accordent leurs suffrages à ce dernier (7 points d'écart). Jusqu'à la présidentielle de 1981, l'écart oscillera autour de 7 points avec une "chute" à 5 points à l'occasion des élections européennes de 1979 (50% des hommes et 45% des femmes en faveur des listes de gauche selon la SOFRES). La question se pose alors sérieusement de savoir jusqu'où ira ce mouvement. Les années quatre-vingt seront celles du grand tournant.

3) Le temps de l'autonomie: les années quatre-vingt.

Qu'en est-il tout d'abord de la participation? On note non pas un changement mais plutôt une sorte de frémissement en ce sens que, pour les sept consultations pour lesquelles on dispose de données de sondages, trois voient les femmes s'abstenir un peu plus que les hommes (Tableau 2). On enregistre lors des législatives de 1981 un écart de 5 points, lors des législatives de 1988 un écart de 4 points et, lors des européennes de 1989, un écart de 5 points. Dans ce dernier cas, l'abstention est partout assez massive puisqu'elle touche 44% des hommes et 49% des femmes.

Tableau2

Toutefois, une recherche effectuée sur listes d'émargement des banlieues parisienne et lyonnaise par Daniel Derivry, et prenant en compte pour tous les scrutins de 1988 (référendum sur la Nouvelle-Calédonie compris) un peu plus de 70.000 individus, montre qu'il n'y a pas de différence entre l'abstention masculine et féminine, sauf dans la partie la plus âgée de la population: les femmes y apparaissent un peu moins participantes que les hommes (11).

Au total, il est difficile de conclure que, pendant les années quatre-vingt, les femmes seraient, plus facilement que les hommes, revenues à un comportement

abstentionniste mais les signes décelés par les sondages ne doivent cependant pas être totalement négligés. Peut-être doit-on y voir une volonté de sanctionner le pouvoir en place qui se traduirait chez certaines femmes par un refus de se rendre aux urnes, alors que les hommes adopteraient des comportements plus extrémistes, (vote pour le Front national, par exemple, on le verra plus loin). Il ne faut cependant pas non plus négliger la spécificité d'élections comme les européennes. Une enquête effectuée en 1989 dans les douze pays de la Communauté européenne souligne que les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes à s'intéresser à l'Europe. En France, seules 41% d'entre elles (53% des hommes) déclarent s'intéresser beaucoup ou assez aux affaires liées, à celle-ci (12). Cela étant, l'écart entre hommes et femmes est légèrement plus élevé en 1989 que dix ans auparavant (un sondage SOFRES établissait pour ces européennes-là, une abstention féminine à 25%, une abstention masculine à 22%). Peu de changements donc, pour ce qui concerne la participation. En revanche, dans l'orientation des votes, on note une "accélération" de l'évolution entamée dans les années soixante-dix.

Dès les élections législatives de 1981, l'écart enregistré sur le vote de gauche s'abaisse à quatre points: 54% des femmes et 58% des hommes soutiennent les candidats de cette famille politique. Aux européennes de 1984, la différence est -d'après la SOFRES- de cinq points.

1986, lors des législatives, marque un tournant. En effet pour la première fois, il n'y a plus de différence entre les deux sexes pour ce qui concerne le total des votes de gauche. Selon l'Institut BVA, le score de la gauche s'élève à 44% dans les deux électorats, selon l'IFOP et la SOFRES, les femmes sont même légèrement plus nombreuses à s'être prononcées en ce sens (45% d'entre elles, 44% des hommes selon l'IFOP). L'événement ne demeure pas sans lendemain puisqu'en 1988, au premier tour de l'élection présidentielle, ce sont 51% des femmes et 47% seulement des hommes qui, selon la SOFRES, se prononcent pour les candidats de gauche. Au second tour, les électrices l'emportent encore de deux points. Le solde ne redevient très légèrement négatif que lors des législatives (- 2 points) et lors des européennes de 1989 (- 3 points).

Et, à l'occasion des élections régionales du 22 mars 1992, les femmes se montrent à nouveau plus enclines que les hommes à soutenir les listes de gauche: 33% d'entre elles votent pour cette famille politique contre 29% seulement des électeurs.

Un changement s'est donc bien produit, au terme duquel on peut dire que, désormais, en France, les femmes ne sont pas plus conservatrices que les hommes, pas moins prêtes à soutenir l'aile gauche de l'échiquier politique. Elles ont abandonné les comportements qui les caractérisaient lorsqu'elles ont fait leur entrée dans le champ électoral. Est-ce à dire pourtant que les femmes votent désormais

comme les hommes, qu'elles se sont, à certains égards, alignées sur eux et que leurs choix relèvent du simple mimétisme? Un examen plus approfondi des résultats d'enquêtes obligent à répondre par la négative, à souligner qu'une spécificité féminine s'affirme.

Cette spécificité tient en deux traits: les femmes sont à la fois plus nombreuses que les hommes à appuyer les candidats socialistes et moins nombreuses à se prononcer en faveur du Front national.

Sur le vote socialiste, l'égalisation avait été acquise dès les européennes de 1984. Le sondage Bull-BVA, réalisé à la sortie des urnes, soulignait que 21% des hommes et des femmes avaient choisi la liste conduite par Lionel Jospin (les autres Instituts donnant, comme l'IFOP et la SOFRES-SSU, 21% et 20%, et la même SOFRES, en sondage post-électoral cette fois, 23% et 19%). Mais dès 1986, on observe comme une tendance à la surenchère rose chez les femmes. D'après BVA, lors des législatives, ce sont 29% des hommes mais 34% des femmes qui votent pour les candidats PS-MRG (d'après l'IFOP, ils sont respectivement 32% et 34% à se manifester ainsi, d'après Louis Harris 30 et 33%, d'après la SOFRES 30 et 32%). En 1988, à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle, la tendance est encore plus accusée. Selon l'Institut BVA, ce sont 31% des hommes et 37% des femmes qui soutiennent François Mitterrand. Ils sont respectivement, selon CSA 33 et 35%, selon la SOFRES 32 et 36%. Aux législatives de 1988, la SOFRES en compte 37 et 38% en faveur des candidats socialistes et divers gauche; en 1989, la liste Fabius recueille, selon BVA, 23% des suffrages masculins et 25% des suffrages féminins, selon CSA 23% dans l'un et l'autre électorat, selon l'IFOP 24% dans les deux cas. Seule la SOFRES souligne une déperdition des voix féminines (25% des hommes pour la liste Fabius, 22% des femmes). En 1992, lors des régionales, les listes socialistes sont soutenues par 17% des hommes et 20% des femmes (selon le sondage effectué par BVA à la sortie des urnes) (Tableau 3). L'ensemble de ces éléments conduit donc bien à conclure à une tendance plus marquée chez les femmes à se prononcer pour les socialistes.

Tendance certaine aussi à exprimer une réticence devant le Front national. Là encore, les écarts peuvent varier selon les instituts de sondage, mais tous vont dans le même sens. En 1984, selon Bull-BVA et selon l'IFOP, 13% des hommes et 9% des femmes ont voté pour la liste conduite par Jean-Marie Le Pen, selon la SOFRES, ils sont 13% et 8% dans le sondage réalisé à la sortie des urnes, 14 et 8% d'après le sondage post-électoral. La tendance est confirmée en 1989 lors des élections législatives: le FN recueille, selon BVA 13% des suffrages masculins et 7% des suffrages féminins, selon l'IFOP 12% des premiers et 8% des seconds, selon Louis Harris 13 et 7%, selon la SOFRES 11 et 8%. Au premier tour de la présidentielle de 1988, on enregistre le même type d'écart. Jean-Marie Le Pen est soutenu, selon BVA, par 17% des hommes et 10% des femmes, selon CSA, par 19%

des premiers et 11% des seconds; selon les chiffres de la SOFRES, ils sont 18% et 11%.

Aux législatives de la même année, selon la SOFRES, 12% des hommes, 7% des femmes votent pour des candidats du Front national. Aux européennes de 1989, ils sont, selon BVA, 15 et 9%, selon CSA 12 et 10%, selon l'IFOP 14 et 8%, selon la SOFRES 14 et 10%. Aux régionales de 1992, 15% des électeurs et 12% des électrices soutiennent les listes du Front national (sondage sortie des urnes de BVA). La tendance dégagée en 1984 est donc fortement confirmée. En 1992 d'ailleurs, une troisième spécificité se fait jour: les femmes portent plus volontiers leurs voix sur les listes écologistes. Les sondages effectués par BVA au cours du dernier trimestre de 1991 le laissaient nettement prévoir. Aussi bien en décembre qu'en novembre, les femmes sont 13% à déclarer qu'en cas d'élections législatives, elles voterait pour les écologistes contre 9% des hommes. Lors des régionales du 22 mars, 16% d'entre elles se prononcent effectivement en ce sens contre 13% des hommes (Tableau 3).

Tableau3

En 47 ans de pratique électorale, une évolution notable s'est donc fait jour: participation à peu près égale à celle des hommes, disparition du survote conservateur, apparition d'un survote socialiste, nettes réticences face au Front national et, tout récemment, confiance plus marquée à l'égard des écologistes. Ce sont ces changements qu'il convient d'expliquer.

II. EXPLICATIONS DES CHANGEMENTS

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour rendre compte de cette évolution.

1) Raisons sociologiques

Si le comportement électoral des femmes a changé, c'est très largement parce que leur situation sociale s'est elle-même profondément transformée. L'autonomisation politique va de pair avec une conquête de l'autonomie socio-économique déjà bien entamée. A cet égard, le XXe siècle est vraiment celui qui voit les femmes, dans la plupart des démocraties occidentales, investir des secteurs demeurés pendant des siècles presqu'exclusivement masculins. Et, dans la période qui nous intéresse ici, de l'après-guerre à nos jours, le mouvement est très net.

Il l'est notamment en matière de scolarisation. Pendant longtemps, les filles

destinées à être d'abord des épouses et des mères, ont été vouées aux études courtes et peu encouragées notamment à aller à l'Université. En 1990, on compte 624 étudiantes pour 27.000 étudiants. Encore en 1950, parmi les 125.000 étudiants que l'on recense en France, 44.000 seulement sont des filles, 88.000 des garçons. En vingt ans, la situation évolue à grands pas puisqu'en 1971, pour la première fois, elles sont même plus nombreuses: il y a 70. 000 filles de plus que de garçons (13). Par ailleurs, elles font une meilleure scolarité. Christian Baudelot et Roger Establet notent que "les filles l'emportent aujourd'hui sur les garçons aux quatre étapes de l'édifice scolaire. A l'école primaire, qu'elles sont plus nombreuses à traverser dans le temps; au collège, dont elles se font moins souvent expulser pour l'apprentissage ou le professionnel court; au lycée, où, déjà plus nombreuses, elles obtiennent des résultats légèrement meilleurs que les garçons au baccalauréat; dans l'enseignement supérieur, enfin, par un taux d'accès plus élevé" (14).

Or, tous les travaux montrent que l'intérêt pour la politique et les comportements de participation croissent avec le niveau d'études. Aussi, ces femmes qui ont depuis les années soixante-dix un capital culturel aussi important que celui des hommes, n'ont-elles plus de raison de s'abstenir lors des scrutins et ce n'est pas un hasard si les quelques différences enregistrées alors sont localisées dans la population âgée, là où l'écart entre les temps de scolarisation est le plus élevé.

Un second facteur intervient pour rendre compte des changements électoraux présentés plus haut: l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. En 1954, les femmes forment 34,6% de la population active, en 1975 37,3%, en 1982 41% (15), en 1991 44%. Elles sont aussi, de plus en plus, des salariées alors qu'auparavant, elles travaillaient pour bon nombre d'entre elles dans l'entreprise familiale. Par ailleurs, elles qui ont été pendant longtemps cantonnées dans les strates basses de la hiérarchie socioprofessionnelle, entrent dans des proportions non négligeables dans les couches moyennes et supérieures, en raison à l'évidence de leurs acquisitions scolaires. Ainsi, entre 1954 et 1980, leur part dans le groupe des cadres supérieurs-professions libérales passe de 13,8% à 25% (en 1989, il est de 28,8%), et dans celui des cadres moyens, de 36,7% à 50% (dans la nouvelle nomenclature de l'INSEE, elles forment en 1989, 42,6% des "professions intermédiaires").

Or on a montré, à partir d'une enquête effectuée en 1978 par la SOFRES pour la Fondation nationale des sciences politiques, que le travail influait sur le comportement des femmes, les rendant à la fois plus politisées et plus portées à effectuer des choix de gauche (16). Ainsi, 48% des femmes qui travaillent, 47% de celles qui ont travaillé à un moment ou un autre de leur vie mais sont inactives au moment de l'enquête, déclarent avoir voté à gauche lors de ces élections législatives, contre 32% seulement de celles qui sont depuis toujours au foyer. Cet "effet" du

travail a été confirmé à diverses reprises. Ainsi, lors des européennes de 1984, 34% des actives soutiennent les listes communistes, socialistes, extrême-gauche contre 26% des femmes au foyer (17). De même, selon le sondage BVA, au premier tour de la présidentielle de 1988, 50% des femmes actives ont voté pour un candidat de gauche (40% pour François Mitterrand) contre 43% des femmes au foyer (34% pour François Mitterrand) (18). L'enquête effectuée en 1988 par la SOFRES pour le Centre d'étude de la vie politique française permet des distinctions plus fines et montre que, sur l'ensemble des personnes interrogées, ont voté en faveur des candidats de gauche lors du premier tour de l'élection présidentielle, 47% des femmes travaillant à temps complet comme 44% des femmes à temps partiel, 40% des ex-actives (femmes ne travaillant plus au moment de l'enquête) mais 29% seulement des femmes au foyer. Le score de François Mitterrand s'élevant dans ces quatre catégories à 35%, 34%, 32% et 24% (19). Il faut d'ailleurs souligner que, d'après les données de cette enquête, dans toutes les catégories socioprofessionnelles, les actives sont plus nombreuses que les actifs à avoir voté pour l'actuel Président de la République. Et, sur le vote de gauche globalement considéré, elles devancent également ces derniers, sauf dans les professions intermédiaires, chez les employés et les ouvriers qualifiés (Tableau 4).

Tableau4

Un troisième facteur doit être mis en avant dans cette tentative d'explication: les changements survenus dans les comportements religieux des femmes. En 1952, 52% d'entre elles contre 29% des hommes déclarent aller à l'Église chaque dimanche et 40% (18% des hommes) disent prier chaque jour. Sur la pratique régulière, l'écart est donc de 23 points. En 1977, il n'est plus que de huit points. Dans l'enquête que j'ai faite en 1978 avec Mariette Sineau, ce sont 13% des hommes actifs, 17% des femmes actives et ex-actives, et 28% des femmes au foyer qui assistent à la messe au moins une fois par semaine. En 1991, l'écart entre hommes et femmes s'est encore resserré. D'après un sondage SOFRES, parmi les seuls catholiques, 9% des hommes et 11% des femmes déclarent se rendre sur les lieux du culte au moins une fois par semaine, 25% des premiers et 29% des seconds y vont au moins pour les grandes fêtes, 60% et 54% les fréquentent uniquement pour les cérémonies (baptêmes, enterrements, etc..), 5% dans les deux groupes n'y vont jamais (20).

Or, là aussi, on sait que la pratique régulière est fortement associée à un vote conservateur (21). En faisant preuve de moins en moins d'assiduité à l'Eglise, en ne se distinguant plus autant des hommes à cet égard, les femmes abandonnent de plus en plus les forces politiques situées à la droite de l'échiquier politique.

Les effets de ces trois facteurs (éducation, travail, désaffection à l'égard de, la religion) vont dans le même sens, à savoir celui d'une plus forte politisation et

d'une orientation plus marquée à gauche. Et ces effets sont suffisamment forts pour compenser celui de l'âge qui s'exerce lui en sens contraire. Or la proportion de personnes âgées dans l'électorat féminin est bien plus importante que dans l'électorat masculin. A l'heure actuelle, l'espérance de vie est de 80,6 ans pour les femmes, 72,3 ans pour les hommes (22). Et, si l'âge en soi tend à freiner la participation et les désirs de changement, il faut voir que pour les femmes, il a une signification particulière. L'âge, pour elles, c'est largement soit la "chance" d'être nées à une époque où l'égalité de traitement avec les hommes commençait à poindre, soit la "malchance" d'avoir grandi et passé une partie de sa vie en subissant une condition qui leur freinait l'accès à l'éducation, au salariat, aux professions qualifiées, à un univers qui fait sans doute surgir plus d'intérêt pour la vie collective et ses combats que l'accomplissement chaque jour recommandé des tâches domestiques et éducatives.

2) Raisons politiques

Des raisons tenant à l'histoire politique elle-même doivent être évoquées pour rendre compte des changements qui s'amorcent dans les années soixante-dix (23).

On sait, par diverses enquêtes, que les femmes n'aiment pas le conflit politique, plus largement la guerre et, de ce fait, les partis, futeurs de ces luttes qui leur font peur. Or, jusqu'en 1969, le général de Gaulle est Président de la République et il jette à l'envi l'opprobre sur les partis et sur la politique dite "politicienne". En votant pour lui -ce qu'elles ont abondamment fait entre 1958 et 1969- les femmes pouvaient avoir le sentiment d'éviter au pays d'être livré, à des combats qu'elles réprouvaient, ou, tout au moins de demeurer, pour leur part, en dehors de la guerre politique. De surcroît, elles n'avaient peut-être pas l'impression de se prononcer pour la droite si le général de Gaulle représentait pour elles, à l'instar de ce qu'André Malraux disait du Rassemblement du Peuple Français (RPF): "ni la droite, ni la gauche, le pays" (24). Dans le même ordre d'idées, elles étaient sans doute aussi, plus que les hommes, sensibles à l'idée de stabilité que l'homme du 18 juin assurait incarner. Entre lui et le chaos, c'est lui qu'elles choisissaient. Or, après la disparition du gaullisme et la réorganisation des partis en deux camps, au début des années soixante-dix, il devenait difficile, lorsqu'on ne votait pas pour la gauche, de garder l'illusion de ne pas non plus voter pour la droite. Un certain nombre de femmes ont sans doute franchi le pas à ce moment-là.

3) Raisons "culturelles"

Depuis que les Françaises ont le droit de vote, leur statut a changé, on l'a vu, et l'image qu'elles ont d'elles-mêmes s'est également modifiée. Elles ne se

considèrent plus seulement comme des épouses et des mères, et cela d'autant plus qu'elles ont un niveau d'études élevé ou exercent des professions les situant dans les strates supérieures de la hiérarchie sociale. Ainsi, dans l'enquête effectuée en 1988 par la SOFRES pour le CEVIPOF, la proposition suivante a été soumise à l'appréciation de l'échantillon retenu: "La femme est faite avant tout pour faire des enfants et les élever". Ont répondu "tout à fait" ou "plutôt d'accord", parmi les femmes, 38% de celles qui avaient au plus le CEP, 19% des BEPC/CAP/BEP, 16% des détentrices d'un baccalauréat général ou technique, 13% de celles qui avaient un niveau supérieur au baccalauréat. Les femmes travaillent, y compris lorsqu'elles ont de jeunes enfants, elles sont plus autonomes et peuvent mieux qu'avant s'épanouir dans l'exercice d'une activité professionnelle. Elles peuvent aussi choisir le moment où elles veulent mettre au monde un enfant. Le slogan du Planning familial "Un enfant si je veux, quand je veux" est en train de passer dans la réalité. Enfin, elles sont entrées dans la sphère publique et ne veulent pas être renvoyées à la sphère privée. Elles ont de nouveaux droits et elles entendent bien les défendre. La situation est donc entièrement nouvelle.

Pendant de nombreuses années, les féministes françaises ont vilipendé ce qu'elles appelaient le "sexisme ordinaire", c'est-à-dire toutes les manifestations plus ou moins subtiles de sexe qui peuvent être observées dans la vie quotidienne, tout particulièrement chez des personnes qui ne se considèrent pas du tout sexistes. Mais aujourd'hui une page a été tournée en ce sens que les femmes adhèrent à ce que j'appellerais le "féminisme ordinaire". Même si elles ne connaissent pas tout du féminisme et de ses combats, elles sont très attachées à leurs droits et elles n'entendent voir personne les leur contester. Elles croient à des valeurs qu'elles ne veulent pas voir remises en cause. Et elles savent que ces droits et ces valeurs sont mieux défendus par la gauche que par la droite. Nombre d'entre elles savent que François Mitterrand a été le premier homme politique à demander, lors d'une campagne électorale présidentielle (en 1965), la légalisation de la contraception. Elles savent que ce sont les partis de gauche qui ont soutenu leur lutte pour obtenir la légalisation de l'avortement. Notons d'ailleurs que celle-ci a été votée à l'initiative d'un pouvoir de droite (pendant la présidence de Valéry Giscard d'Estaing), mais grâce aux parlementaires de gauche. En 1979, lorsqu'il s'est agi de reconduire définitivement la loi de 1975, autorisant l'avortement pour les femmes en situation de détresse pendant les dix premières semaines de la grossesse, sur les 290 députés du centre et de la droite, 70 seulement se sont prononcés en faveur de la loi (25). Enfin, signalons qu'en 1982, le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale est votée par les seuls parlementaires de gauche.

Actuellement, en France, certains des droits récemment obtenus par les femmes sont remis en cause par le Front national de Jean Marie Le Pen. Par exemple, celui-ci veut supprimer l'avortement légal et il voudrait que les femmes qui ont de jeunes enfants quittent le travail et rentrent à la maison, moyennant le

paient d'un salaire maternel.

En octobre 1984, Jacques Chirac, Président du RPR (Rassemblement pour la République), déclarait à son tour que la France devrait modifier sa loi sur l'avortement et rendre le recours à celui-ci plus difficile:

"En terme démographique, L'Europe est en train de disparaître. Dans une vingtaine d'années, nous serons des pays vides (...). La complète banalisation de l'avortement a contribué à crier une situation inacceptable pour la France. Je ne veux pas que dans cent ans nos descendants puissent dire que nous étions des irresponsables, que nous avons sacrifié délibérément l'avenir de notre pays. Alors courageusement, il faudra restreindre les facilités qui ont été données pour limiter les naissances. La première loi Veil pouvait déboucher sur un compromis acceptable. Elle a été appliquée dans des conditions qui n'étaient pas conformes à l'esprit initial, ce qui n'a conduit cinq ans après à ne pas voter la confirmation de cette loi. On respecte la vie ou on ne la respecte pas; c'est pour des raisons identiques que j'ai votée pour l'abolition de la peine de mort" (26).

Toutefois, Jacques Chirac ne tient pas longtemps cette position. Lors d'une émission de télévision, le 5 novembre 1984, il explique qu'il serait "inopportun" de mettre fin à l'IVG par la loi mais qu'il n'est pas partisan de son remboursement systématique. Il souligne qu'il convient de réserver l'avortement aux cas de détresse, mais il est très en retrait par rapport à sa déclaration d'octobre. Il faut dire que juste avant l'émission, un sondage effectué par l'IFOP avait montré que 62% des Français de quinze ans et plus étaient favorables "au maintien de la loi actuelle sur l'interruption volontaire de grossesse", 26% seulement étant opposés et 12% sans opinion (27).

Même si elles ne suivent pas au jour le jour les déclarations des hommes politiques, les femmes savent que, dans la partie droite de l'échiquier politique, les acquis auxquels elles tiennent sont périodiquement menacés et qu'ils sont au contraire mieux protégés par la gauche. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles elles se montrent plus que les hommes hostiles au Front national, et favorables à la famille socialiste.

Il faut ajouter à cela le fait qu'elles sont plus sensibles que les hommes aux questions de l'inégalité, de la pauvreté et du chômage. Or, pendant longtemps, la gauche a été censée se préoccuper plus de ces questions que la droite. Maintenant qu'elle est en train de faire la preuve de sa relative impuissance à donner une réponse à ces questions, le problème se pose de savoir si les femmes pourront longtemps lui demeurer fidèles. Dans cette perspective, on peut aussi comprendre le vote écologiste. Celui-ci ne menace en rien les droits des femmes. Par ailleurs, il pourrait traduire le mécontentement de celles qui ont voté pour les socialistes dans les années récentes mais qui sont déçues par la manière dont ceux-ci ont exercé le pouvoir. Mais le fait intéressant est que cette déception ne les a pas conduites à refluer vers la droite. Leur manière à elles d'émettre un vote protestataire passe par leur soutien aux écologistes, alors que les hommes auraient tendance à rallier le

Front national. Ces mouvements ne sont pas à négliger dans la mesure où les femmes représentent on l'a dit 53% de l'électorat. Toute turbulence doit à cet égard être examinée avec soin.

Pour terminer sur ce point, on peut se demander si le vote féminin en faveur de François Mitterrand, en 1988, ne traduit pas aussi une attitude légitimiste en faveur d'une figure paternelle analogue à celle que représentait autrefois le général de Gaulle. Je répondrais plutôt par la négative en soulignant que si tel était le cas, les femmes qui sont en règle générale les plus conformistes, c'est-à-dire les femmes au foyer, auraient encore plus que les actives soutenu le Président de la République. Or il n'en est pas allé ainsi, on l'a vu, ce sont les actives qui ont été les plus nombreuses à se prononcer en faveur de François Mitterrand.

Pour conclure, on peut donc réaffirmer que les Françaises sont bien entrées, au plan électoral, dans une phase d'autonomie; elles ont le pouvoir de dire non sans pour autant retourner auprès des forces politiques qu'elles privilégiaient lorsqu'elles ont commencé à voter. Elles forment désormais un électorat avec lequel il faut compter.

Tableau1

Tableau 1

Le vote de gauche des hommes et des femmes de 1946 à 1989 (% par sexe)

	1946 Législatives	1951 Législatives	1958 Législatives	1962 Législatives
Institut	IFOP	IFOP	IFOP	IFOP
Hommes	65	58	44	39
Femmes	53	47	32	26
Ecart	-12	-11	-12	-13
	1965 président. 1er. tour	1965 président. 2e. tour	1967 Législatives	1968 Législatives
Institut	IFOP	IFOP	IFOP	IFOP
Hommes	35	51	43	49
Femmes	21	39	33	39
Ecart	-14	-12	-10	-10
	1969 président. 1er. tour	1973 Législatives	1974 président. 1er. tour	1974 président. 2e. tour
Institut	SOFRES	SOFRES	IFOP	SOFRES
Hommes	37	50	48	53
Femmes	25	41	39	46
Ecart	-12	-9	-9	-7
	1978 Législatives	1979 européennes	1981 président. 1er. tour	1981 président. 2e. tour
Institut	SOFRES	SOFRES	SOFRES	SOFRES
Hommes	53	50	51	56
Femmes	46	45	43	49
Ecart	-7	-5	-8	-7
	1981 Législatives	1984 européennes	1986 Législatives	1988 président. 1er. tour
Institut	SOFRES	SOFRES	IFOP	SOFRES
Hommes	58	45	44	47
Femmes	54	40	45	51
Ecart	-4	-5	+1	+4
	1988 président. 2e. tour	1988 Législatives	1989 Législatives	1989 Législatives
Institut	SOFRES	SOFRES	IFOP	IFOP
Hommes	53	50	36	36
Femmes	55	48	33	33
Ecart	+2	-2	-3	-3

SOURCE: à l'exception de 1946 et 1951, tous ces chiffres ont été calculés à partir de PLATONE, François: Les électeurs sous la Ve République. Données d'enquêtes, Paris, Centre d'étude de la vie politique française, octobre 1991, 196p.
Dans la grande majorité des cas, il s'agit de sondages post-électoraux.

Tableau2

TABLEAU 2 L'abstention des hommes et des femmes de 1981 à 1989							
	1981 président. 1er. tour	1981 président. 2e. tour	1981 Légis- latives	1988 président. 1er. tour	1988 président. 2e. tour	1988 Légis- latives	1989 européennes
Institut	SOFRES	SOFRES	SOFRES	SOFRES	SOFRES	SOFRES	SOFRES
Hommes	10	4	15	9	6	29	44
Femmes	12	5	20	9	7	33	49

SOURCE: PLATONE, François: op.cit.

Tableau3

TABLEAU 3 Vote selon le sexe lors des élections régionales du 22 mars								
	Extr. gauche	PC	PS maj. prés.	Divers gauche	Géné- ration Ecolog.	Verts	CNPT*	
H	2	8	17	2	6	7	4	
F	2	8	20	3	8	8	2	
	UDF RPR	Divers Droite	FN	Divers	Vote Blanc			
H	34	4	15	1	3			
F	31	5	12	1	4			

* Liste Chasse, pêche, nature et tradition.

SOURCE: Sondage BVA réalisé à la sortie des urnes le 22 mars. In Libération, 24 de mars de 1992.

Tableau 4

	Lajoi-nie		Candid. extr. gauche		Mitter-rand		Waech-ter		Barre		Chirac		Le Pen		Total Gauche		Total Droite	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Agriculteurs exploitants	2	1	1	1	20	33	5	6	13	17	52	36	7	6	23	35	72	59
Artisans	2	5	2	0	35	46	3	0	23	27	20	18	15	4	39	51	58	49
Commerçants	3	3	0	1	20	30	0	7	31	15	26	28	20	16	23	34	77	59
Cadres/PIS*	4	2	7	9	32	42	3	9	17	25	26	9	11	4	43	53	54	38
Professions intermédiaires	7	3	8	9	35	36	5	6	18	17	15	21	12	8	50	48	45	46
Employés	5	5	6	4	40	42	5	5	10	18	19	16	15	10	51	51	44	44
Ouvriers qualifiés	10	7	4	7	50	48	4	3	8	9	8	15	16	11	64	62	32	35
Ouvriers spécialisés	15	12	4	7	49	53	4	2	8	5	7	15	13	6	68	72	28	26
Ouvriers agricoles	5	5	5	0	35	52	0	5	25	10	20	14	10	14	45	57	55	38
TOTAL	7	5	5	5	38	42	4	5	14	15	19	19	13	9	50	52	46	43

* Professions intellectuelles supérieures.

SOURCE: MOSSUZ-LAVAU, Janine; SINEAU, Mariette: "Les agricultrices: des conservatrices qui penchent à gauche", in HERVIEU, Bertrand dir.: Les agriculteurs français aux urnes, l'Harmattan.

NOTES

- (1) Cité par DOGAN, Mattéi; NARBONNE, Jacques: Les Françaises face à la politique. Comportement politique et condition sociale. Paris, A. Colin, 1955, p. 12.
- (2) Je reprends ici, pour La période 1946-1984, des éléments développés in MOSSUZ-LAVAU, Janine: "Le vote des femmes en France: 1945-1984" in GAXIE, Daniel (dir.): L'explication du vote. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985, p. 209-227.
- (3) Notons les limites de l'enquête par sondage pour étudier l'abstention. Dans la mesure où il s'agit d'un comportement qui suscite la réprobation (voter est un "devoir"), il n'est pas toujours facilement avoué par les personnes interrogées. Le dépouillement des listes émargement est beaucoup plus fiable mais doit se borner à établir des monographies.
- (4). Sondages, 1954, n° 2, p. 54.
- (5) MARIE, Christine: Grenoble, 1871-1965. Paris, A. Colin, 1966, p. 181.
- (6) LANCELOT, Alain: L'abstentionnisme électoral en France. Paris, A. Colin, 1968, p. 174.
- (7) MOSSUZ-LAVAU, Janine; SINEAU, Mariette: "Sociologie de l'abstention dans huit bureaux de vote parisiens". Revue française de science politique, vol. 28, n° 1, février 1978, p. 73-101.
- (8) LELEU, Claude: "Le vote des électrices a été déterminant pour le succès de la majorité". Le Monde, 1er avril 1978.
- (9) PERCHERON, , Annick; SUBILEAU, Françoise; TOINET,.. Marie-France: "L'abstentionnisme en France, le cas parisien". Il politico 1982, n° 4, p. 687-710.
- (10) Au premier tour de l'élection présidentielle, 10% des hommes et 12% des femmes conviennent s'être abstenus; au deuxième tour, ils sont respectivement 4 et 5%. Lors des élections législatives, 15% des hommes et 20% des femmes disent n'avoir pas voté au premier tour et, au second tour, ils sont respectivement, 13 et 15%. Résultats in Le Nouvel Observateur, 1-7 juin 1981 et 4-10 juillet 1981.
- (11) DERIVRY, Daniel: "Les logiques de La participation électorale en banlieue parisienne et lyonnaise" in REY, Henri: Les évolutions du comportement électoral dans les quartiers de grands ensembles (1988-1989). Paris, CEVIPOF, s.d., p. 73-99. L'étude concerne les deux tours de la présidentielle, les deux tours des législatives, les deux tours des cantonales et le référendum sur la Nouvelle-Calédonie.
- (12) MOSSUZ-LAVAU, Janine: Femmes et Hommes d'Europe aujourd'hui, numéro spécial des Cahiers de Femmes d'Europe, 1991, n° 35, p. 24.
- (13) Cf. BAUDELOT, Christian; ESTABLET, Roger: Allez Les filles!. Paris, Editions du Seuil, 1992, p. 9.
- (14) Ibid., p. 11.
- (15) Cf. Economie et statistique, juillet-août 1977 et février 1983.
- (16) Enquête dirigée par Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau. Résultats in MOSSUZ-LAVAU, Janine; SINEAU, Mariette: Enquête sur les femmes et la politique en France. Paris, PUF, 1983, 280 p.
- (17) MOSSUZ-LAVAU, Janine: "Le parcours électoral des Françaises". Choisir. La cause des femmes. N° 64, août-septembre 1984. Cf. également MOSSUZ-LAVAU, Janine: "Les femmes se recentrent". Le Monde, 15 août 1984.

- (18) MOSSUZ-LAVAU, Janine; SINEAU, Mariette: "Le vote des femmes: L'autre événement". Le Monde. 5 mai 1988.
- (19) Cette enquête a donné lieu à une publication. CEVIPOF: L' électeur français en questions. Paris, Presses de La Fondation nationale des sciences politiques, 1990, 250 p. Je remercie ici les auteurs de m'avoir autorisée à travailler sur les données recueillies lors de cette enquête.
- (20) In Madame-Figaro, 21 décembre 1991. Notons que parmi Les catholiques, 1% des hommes et des femmes ne répondent pas à la question de la pratique et que, sur l'ensemble des personnes interrogées, 21% des hommes et 24% des femmes se déclarent sans religion.
- (21) Cf. MICHELAT, Guy; SIMON, Michel: Classe, religion et comportement politique. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Editions sociales, 1977, 498 p.
- (22) Données sociales 1990. Paris, INSEE, p. 21.
- (23) Je reprends ici un développement déjà publié. Cf. MOSSUZ-LAVAU, Janine: "Ce que femme vote". Le Monde, 29 février 1984.
- (24) Le Rassemblement 16 octobre 1948.
- (25) Sur les débats qui ont eu lieu à ce propos à cette époque, cf. MOSSUZ-LAVAU, Janine: Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-1990). Paris, Payot, 1991, 348 p.
- (26) Libération, 30 octobre 1984.
- (27) Résultats in Le Journal du Dimanche, 2 novembre 1984.